Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Direction de la Santé Publique
Département Prévention Santé Environnement
Unité Territoriale Côte-d'Or (UTSE21)

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

DIJON METROPOLE, DIJON, Réseau Fontaine d'Ouche-Marcs D'Or

Exploité par : ODIVEA

L'ORIGINE DE L'EAU

Votre réseau est alimenté en eau potable principalement par les PUITS DES GORGETS, situés sur la commune de DIJON.

LE CONTRÔLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Unité Territoriale de Côte-d'Or de l'Agence Régionale de Santé.
En 2021, **38** prélèvements ont été pratiqués sur l'eau de ce réseau, soit **6743** paramètres recherchés.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION

La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.

Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, laissez-la couler avant de la consommer, notamment quand une partie du réseau est en plomb.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous de conserver un robinet d'eau non traitée pour un usage alimentaire.
Faites-le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés du contrôle sanitaire peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

- **Votre distributeur dont les coordonnées se trouvent sur votre facture.**
- **ARS, Direction de la Santé Publique, UTSE21 : 03.80.41.99.27.**
- **Sites internet du ministère en charge de la santé www.eaupotable.sante.gouv.fr et de l'ARS https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/**

RÉSULTATS D'ANALYSES 2021

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

L'eau distribuée par ce réseau est de très bonne qualité bactériologique.
(24 analyses conformes sur les 24 réalisées)

DURETÉ (ou TH)

Quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence sur la santé.

La dureté s'élève à **27,9 degrés français.**
Cette eau est dure.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,10 µg/l pour chaque molécule.

Maximum mesuré : **0,00 µg/l.** (Conformité : **100 %**)
L'eau distribuée par ce réseau est de très bonne qualité vis-à-vis des pesticides.

NITRATES

L'excès de nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l.

La teneur moyenne s'élève à **17,26 mg/l.** (Conformité : **100%**)
L'eau distribuée par ce réseau respecte la limite de qualité vis-à-vis des nitrates.

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le pH est inférieur à 7, l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de **: 7,50.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour la turbidité, l'eau distribuée sur ce réseau est de bonne qualité : sur ce réseau, 100 % d'analyses ont été conformes à la référence de 2 NFU.

CONCLUSIONS

Bactériologie : L'eau distribuée sur ce réseau est de très bonne qualité bactériologique.

Physico-chimie : Cette eau est restée conforme pour les nitrates et pour les pesticides.

Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

Direction de la Santé Publique
Département Prévention Santé Environnement
Unité Territoriale Côte-d'Or (UTSE21)

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

DIJON METROPOLE, DIJON VILLE, Réseau Principal

Exploité par : ODIVEA

L'ORIGINE DE L'EAU

Votre réseau est alimenté en eau potable principalement par les SOURCES DU SUZON (à VAL SUZON), la SOURCE DE MORCUEIL (FLEUREY SUR OUCHE), et les PUITS DE DIJON (FLAMMERANS ET PONCEY).

LE CONTRÔLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Unité Territoriale de Côte-d'Or de l'Agence Régionale de Santé.
En 2021, **303** prélèvements ont été pratiqués sur l'eau de ce réseau, soit **56310** paramètres recherchés.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION

La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.

Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations, laissez-la couler avant de la consommer, notamment quand une partie du réseau est en plomb.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous de conserver un robinet d'eau non traitée pour un usage alimentaire.
Faites-le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés du contrôle sanitaire peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

Pour plus de renseignements

- **Votre distributeur dont les coordonnées se trouvent sur votre facture.**
- **ARS, Direction de la Santé Publique, UTSE21 : 03.80.41.99.27.**
- **Sites internet du ministère en charge de la santé www.eaupotable.sante.gouv.fr et de l'ARS https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/**

RÉSULTATS D'ANALYSES 2021

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

L'eau distribuée par ce réseau est de très bonne qualité bactériologique.
(198 analyses conformes sur les 198 réalisées)

DURETÉ (ou TH)

Quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence sur la santé.

La dureté s'élève à **27,5 degrés français**.
Cette eau est dure.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,10 µg/l pour chaque molécule.

Maximum mesuré : **0,06 µg/l.** (Conformité : **100 %**)
L'eau distribuée par ce réseau présente des traces occasionnelles vis-à-vis des pesticides.

NITRATES

L'excès de nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l.

La teneur moyenne s'élève à **18,14 mg/l.** (Conformité : **100%**)
L'eau distribuée par ce réseau respecte la limite de qualité vis-à-vis des nitrates.

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le pH est inférieur à 7, l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de **: 7,52.**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour la turbidité, l'eau distribuée sur ce réseau est de bonne qualité : sur ce réseau, 100 % d'analyses ont été conformes à la référence de 2 NFU.

CONCLUSIONS

Bactériologie : L'eau distribuée sur ce réseau est de très bonne qualité bactériologique.

Physico-chimie : Cette eau est restée conforme pour les nitrates et pour les pesticides.